

Conseils pratiques

Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil. Ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse mais d'une toute aussi grande fragilité, ainsi que des propriétés privées, des cultures, des élevages et des exploitations forestières qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect... Aussi, à nous d'être des invités discrets...



Pour la tranquillité des troupeaux, de la faune sauvage et des propriétés privées, tenez votre chien en laisse.



Pour le respect des éleveurs, barrières et portillons doivent être refermés après votre passage.



Les restes de pique-nique et autres déchets n'ont pas leur place en pleine nature.



La nature est sensible aux incendies, il est interdit d'allumer un feu.

Numéros utiles

Secours: 18 ou 112
Météo France Ardèche : 08 92 68 02 07
Office de tourisme de la Montagne Ardéchoise, bureau du secteur :
Coucouron : 04 66 46 12 58

Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreurs ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, manque de sécurité, ... ou autres), merci de le signaler aux offices de tourisme ou grâce à l'application SURICATE® sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Les fiches randonnées de la Montagne ardéchoise sont téléchargeables gratuitement sur : www.randonnees-ma.fr

Randonnée agréable à travers le temps à la découverte du moulin de Courbet et de la maison forte

de villeneuve. Le tout avec des paysages magnifiques sur les succs.

Au Moyen-Age ...

Villeneuve est un toponyme assez fréquent en France. Ce nom est souvent donné à des villages ou des hameaux fondés suite à la période des grands défrichements médiévaux (XII^e-XIII^e siècles). Le hameau de Villeneuve que vous traversez, est sûrement l'héritier de l'un de ces villages. En bas du village, se trouve la maison forte des seigneurs de Villeneuve avec sa magnifique tour abritant un escalier à vis et ses mâchicoulis sur chaque face qui permettaient d'en défendre l'accès.

Observer ce village nous renseigne sur ce qu'était une seigneurie banale. A l'origine, le droit de Ban assurait une certaine autorité au seigneur sur son domaine ; il a donné dans la langue française

d'aujourd'hui des termes tels que « bannière », « bannir », mais aussi « banalités »,...

Mais savez-vous ce qu'était à l'origine une banalité ? Et bien il s'agissait d'une sorte de monopole du seigneur sur certains équipements. Près de la maison forte demeure le four à pain, alors libre à vous d'imaginer le paysan du Moyen-Age amenant son pain à cuire dans le four banal moyennant une miche ou tout autre paiement laissé en contre partie au seigneur. Plus loin, au bord de l'eau vous rencontrerez le moulin de Courbet, qui doit son nom aux méandres de la rivière et qui relevait lui aussi du droit de ban.

Elodie Blanc, historienne

Montagne ardéchoise

Parcours de randonnées à la journée ou à la demi-journée

Départ : Coucouron



Villeneuve

6

Moyen

- La tour de Villeneuve -

12 km

Alt maxi : 1221m

Alt mini : 1122 m

+265 m

5h00



www.randonnees-ma.fr



Départ : Office de tourisme (Panneau Infos Rando)
 Parking : Sur la place du 14 juillet devant l'Office de Tourisme.

1 Au poteau « Office de tourisme », prendre l'avenue Joseph Bonhomme en suivant :

Moulin de Courbet (3,5km)	Issanlas (6,2km)		
---------------------------	------------------	--	--

Passer devant le huit à huit puis au poteau « Village Pizzeria », prendre à gauche en suivant :

Moulin de Courbet (3,2km)	Issanlas (5,9km)		
---------------------------	------------------	--	--

100m après, au poteau « Village fontaine », prendre à droite en suivant :

Moulin de Courbet (3,1km)	Issanlas (5,8km)		
---------------------------	------------------	--	--

2 Traverser le lotissement puis, au hameau de Montmoulard, descendre sur la droite pour traverser la route départementale au niveau de la fromagerie de Coucouron. Suivre la petite route jusqu'à la station de lagunage puis la piste qui se dirige vers la forêt de pin. Un joli sentier débouche sur le Moulin de Courbet.

3 Au poteau « Moulin de Courbet », prendre à gauche en suivant :

La Chapelle (4,4km)		
---------------------	--	--

Au poteau « Combe de Meygarol », continuer tout droit en suivant :

La Chapelle (3,2)		
-------------------	--	--

Peu avant d'atteindre le hameau, il est possible d'apercevoir sur la gauche les courbes émoussées d'un vieux volcan strombolien : La Laoune au pied duquel a été construit le village de Coucouron.

Arrivé à l'imposante maison fortifiée de Villeneuve, prendre à droite, traverser la D110 puis continuer en face sur une petite route jusqu'au croisement.

4 Au poteau « Villeneuve », poursuivre sur la gauche en suivant :

Le Pièbre (1,7km)	Coucouron (6,7km)		
-------------------	-------------------	--	--

Rejoindre la route qui mène au Pièbre par le Monteil.
 Au poteau « Le moulin du Pièbre », prendre tout droit en direction de Coucouron par le Pièbre en suivant :

Le Pièbre (0,3km)	Coucouron (5,3 km)		
-------------------	--------------------	--	--

5 Au poteau « Le Pièbre », prendre la route départementale vers Coucouron en suivant :

Les Bourlattes (2,5km)	Coucouron (4,4 km)		
------------------------	--------------------	--	--

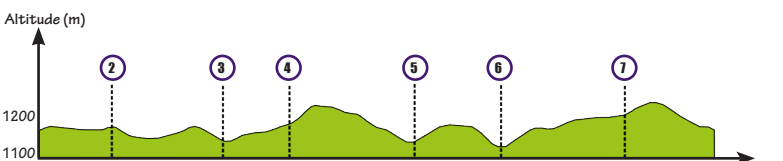
6 Passer sur un très vieux pont sur la Langougnole, le Pont de la Nique, qui permettait d'accéder à un moulin dont il ne reste aujourd'hui que les fondations. Après une montée sévère et caillouteuse, jolie vue sur les gorges de la Langougnole. Traverser le hameau de Maison Seule puis continuer dans la forêt de pins sylvestre.

7 Au poteau « Les Bourlattes », monter à gauche en suivant :

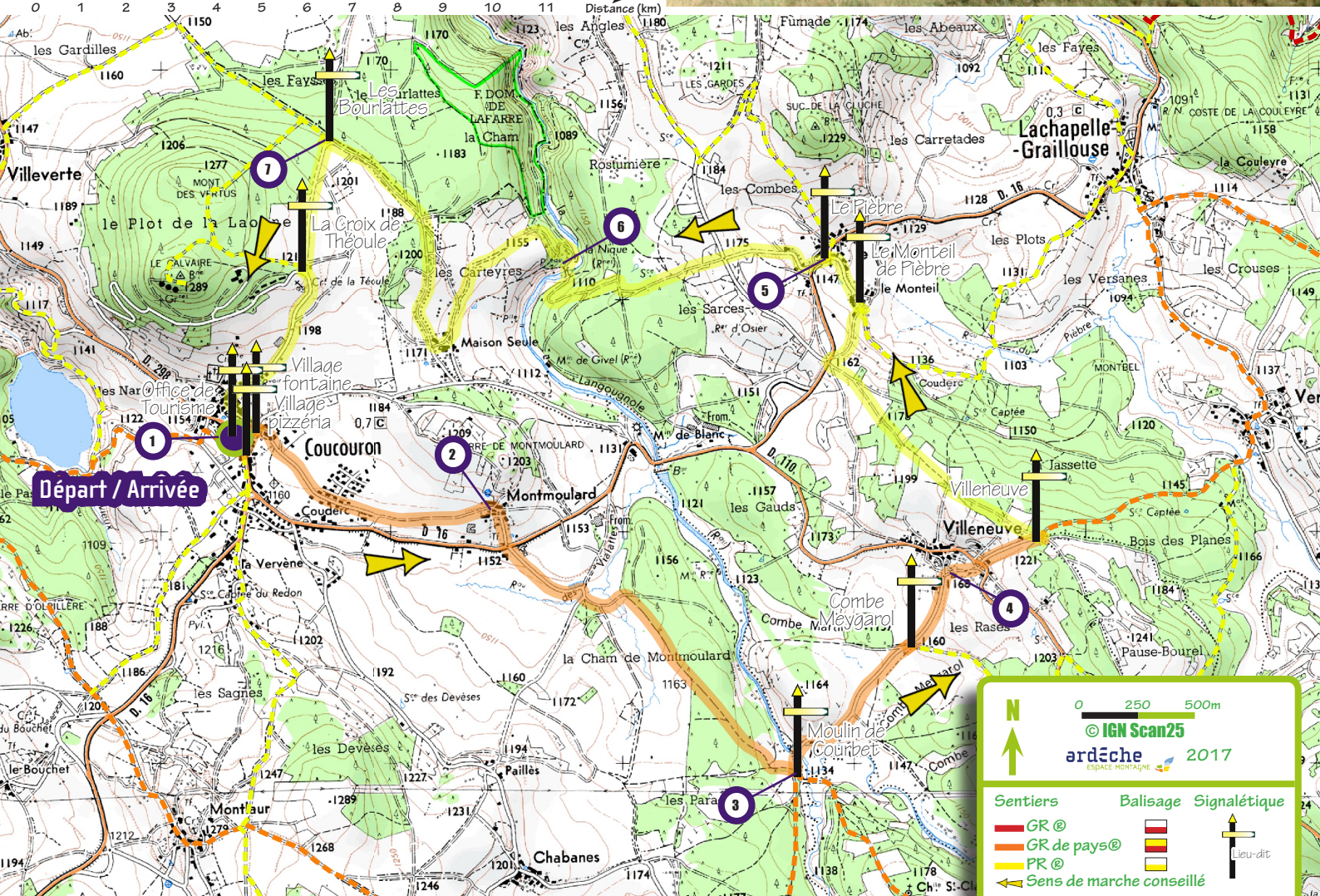
Coucouron (1,5km)		
-------------------	--	--

Au niveau de la Croix de Théoule, on a un panorama volcanique d'exception. Il est possible de monter au sommet de la Laoune (Calvaire) par un petit sentier sur la droite. Au poteau « La Croix de la Théoule », redescendre sur Coucouron en suivant :

Coucouron (1km)		
-----------------	--	--



Moulin de Courbet



N
 0 250 500m
 © IGN Scan25
 ardèche 2017
 Sentiers: GR @, GR de pays @, PR @
 Balisage:
 Signalétique:
 Sens de marche conseillé
 Lieu-dit